



# Préavis de grève été 2024



Les agents et/ou les équipes estimant que leurs conditions de travail et/ou leurs rémunérations sont inacceptables ont la possibilité de se mobiliser par la grève chaque jour de l'été jusqu'à la fin des jeux paralympiques.

Le Supap-Fsu a déposé un **préavis de grève du 1er juillet 2024 au 8 septembre 2024.**

**Il est valable pour tous les agents de la ville de Paris.** Vous pouvez donc être gréviste pendant toute cette période, n'importe quel jour.



Quand vous faites la grève un vendredi et le lundi qui suit, on vous retire 4/30ème de salaire soit 4 jours



**Ensemble,  
nous  
sommes plus  
forts !**



Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes

SECTION

**Petite  
Enfance**



50, Avenue Daumesnil 75012 PARIS

@supapfsupetiteenfance Blog : www.supap-fsu.org

@supapfsu.pe@gmail.com